

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

Donner l'alerte en activant le boîtier d'alarme le plus proche (appuyer sur la membrane).



Envoyer deux élèves à l'accueil pour **indiquer le lieu du sinistre**.

Dès que l'alerte est donnée

Fermer les fenêtres, éteindre les lumières, faire **sortir** les élèves et les regrouper dans le couloir.



Fermer la porte sans la verrouiller.

Accompagner les personnes à mobilité réduite vers l'espace protégé le plus proche et rester avec elles après avoir désigné deux élèves qui prendront le groupe en charge.



Rejoindre le point de rassemblement correspondant à la salle en emportant la feuille d'appel.



Procéder à l'appel des élèves, rester près d'eux pour **maintenir le calme** et, le cas échéant, **signaler** au responsable du point de rassemblement l'espace protégé dans lequel se trouve la personne à mobilité réduite.



Rappel

- L'agent d'accueil prévient les secours (tél. 18)
- L'agent de maintenance procède à la coupure générale du gaz et de l'électricité
- Le personnel disponible et formé active les extincteurs.
- Les chargés d'évacuation s'assurent que tous les locaux ont été évacués.